

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Secrétariat général
Direction générale des Infrastructures
Service général des Infrastructures scolaires subventionnées

**Plan d'investissement exceptionnel
dans les bâtiments scolaires**

**Introduction d'une demande d'accord de
principe sur projet
sur la plateforme électronique**

TABLE DES MATIERES

1. PLATEFORME ÉLECTRONIQUE	3
1.1. Accéder à la plateforme.....	3
1.2. Ouverture d'une demande d'accord de principe sur projet, encodage, sauvegarde et connexion ultérieure.....	4
1.3. Déléguer l'encodage d'une demande d'accord de principe sur projet à un tiers.....	9
1.4. Compléter, encoder une demande d'accord de principe sur projet déléguée par un Pouvoir Organisateur.....	12
1.5. Solliciter une demande de prolongation de délai d'introduction d'une demande d'accord de principe sur projet.....	16
1.6. Soumettre une demande d'accord de principe sur projet.....	22
2. SUPPORTS TECHNIQUES	27

1. PLATEFORME ÉLECTRONIQUE

1.1. Accéder à la plateforme

Le dépôt d'une demande d'accord de principe sur projet est à présent disponible dans la plateforme.

Afin d'accéder à l'application métier PSI, développée par l'ETNIC en collaboration avec le service général des infrastructures scolaires subventionnées (SGISS), il est indispensable qu'une permission d'accès vous ait été octroyée.

Dans la mesure où vous ne disposez pas encore d'un accès à la plateforme nous vous invitons à solliciter celui-ci par courriel à l'adresse pie@cfwb.be

Rendez-vous au lien : <https://www.sg.cfwb.be/psi/accueil.xhtml>

Le cas échéant, lors de votre première visite vous serez amené à vous identifier. Veuillez indiquer votre nom d'utilisateur **(1)** et votre mot de passe **(2)**. Il s'agit du nom d'utilisateur et mot de passe que vous avez défini. Sélectionnez ensuite le Contexte **(3)** dans lequel vous intervenez¹ et cliquez sur « Se Connecter »

Identification

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Nom d'utilisateur :

1 Identifiant Cerbère

[Vous avez oublié votre identifiant ?](#)

Mot de passe :

2 Mot de passe

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Contexte

3 Intervenant d'entité publique partenaire

Se connecter

Vous êtes redirigé vers la page d'accueil de la plateforme PSI.

Il est vivement conseillé d'effectuer la mise à jour de la dernière version de votre navigateur Internet.

1 Pour rappel, les contextes sont :

- Intervenant dans les établissements d'enseignement et PO (EDU) = Futur utilisateur agissant officiellement en qualité de Pouvoir Organisateur, Membre d'un Pouvoir Organisateur.
- Intervenant d'entité publique partenaire (A2A) = Futur utilisateur agissant au sein d'une administration publique (hors Wallonie-Bruxelles-Enseignement).
Exemple : Un architecte communal, un agent technique d'une Ville/Province ...
- Entreprise Privée en lien avec l'administration (B2A) = Futur utilisateur agissant pour le compte d'un Pouvoir Organisateur en tant que Bureau d'études externe.
Exemple : Un architecte indépendant, un bureau d'architecture, un bureau d'études ...
- Ministère de la fédération Wallonie-Bruxelles (MCF) = Futur utilisateur agissant pour le compte du Pouvoir Organisateur Wallonie-Bruxelles-Enseignement.

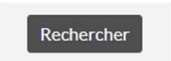
1.2.Ouverture d'une demande d'accord de principe sur projet, encodage, sauvegarde et connexion ultérieure

Afin d'ouvrir une demande d'accord de principe sur projet, le Pouvoir Organisateur doit tout d'abord sélectionner la candidature qui a fait l'objet d'un octroi d'accord d'éligibilité.

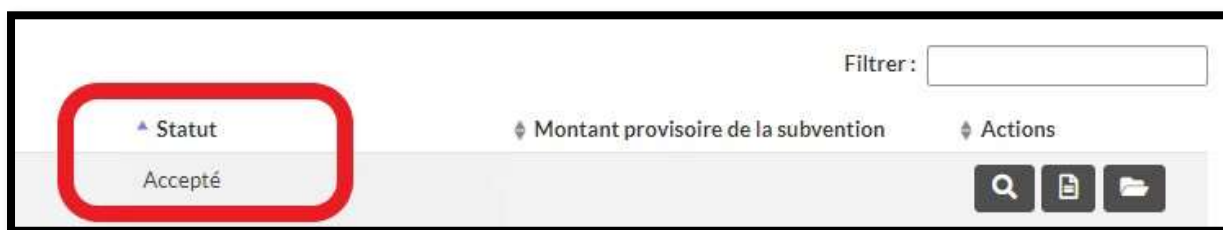
1. Cliquez sur le bouton « Tableau de bord des candidatures » en partie supérieure gauche de la page d'accueil.



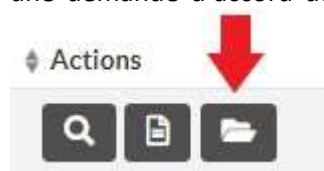
2. L'écran qui suit s'affiche.

3. Cliquez ensuite sur le bouton  en bas de page sans compléter les champs de recherche. L'application affiche la/les candidature(s) de votre Pouvoir Organisateur tout appel à projets confondu.

4. L'introduction d'une demande d'accord de principe sur projet n'est possible que pour une candidature ayant fait l'objet d'un octroi d'accord d'éligibilité. Dans le listing du tableau de bord des candidatures le/les candidatures ayant fait l'objet d'un accord est/sont reprise(s) sous le statut « Accepté »



5. Sélectionnez la ligne correspondante à la candidature pour laquelle vous souhaitez déposer une demande d'accord de principe sur projet et cliquez sur le bouton « Consulter les DAPP »



. Les informations de l'implantation s'affichent.

Informations

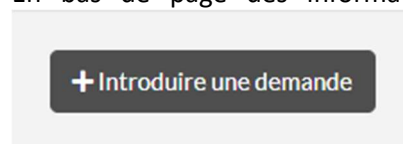
Pouvoir organisateur	1138 - Ville de Liège - Echevinat de l'Instruction publique
Adresse du pouvoir organisateur	Quai de la Batte, 10 4000, LIEGE
Etablissement	5865 - Ecole "La Colline de l'Eveil"
Adresse de l'établissement	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE
Réseau	Subventionné communal
Implantation	9558 - ECOLE FONDENS.SPEC.COMMUNAL
Adresse Implantation	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE

Liste des demandes DAPP

* Référence	Statut	Objet des travaux	Date soumission	Actions
Aucune donnée disponible dans le tableau				

+ Introduire une demande

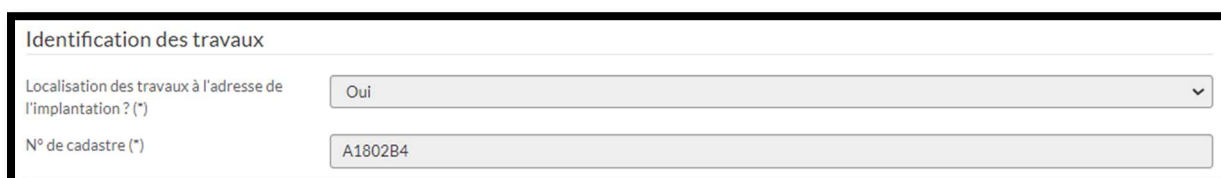
En bas de page des informations relatives à l'implantation scolaire, cliquez sur le bouton



6. L'application vous dirige vers la page d'encodage de la demande d'accord de principe sur projet. Une demande d'accord de principe sur projet est à présent ouverte dans l'application. Vous pouvez à présent commencer l'encodage de votre demande d'accord de principe sur projet en complétant les différentes données des onglets de l'application.



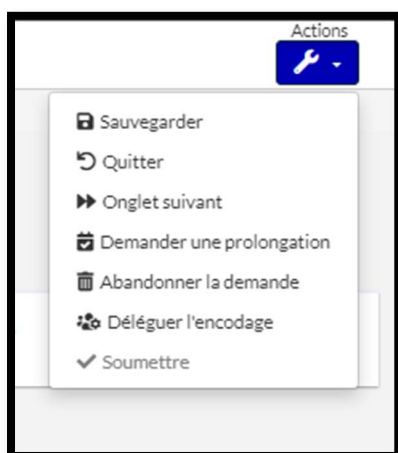
Les deux premiers onglets de la demande d'accord de principe sur projet comportent des données récupérées à partir du dossier de candidature. Ces données sont tantôt modifiables, tantôt non modifiables. Les données qui ne peuvent pas être modifiées figurent en grisé :



Veuillez noter qu'à l'onglet « Pièces jointes », il n'est possible d'ajouter qu'un seul fichier par thématique. Ce fichier est par ailleurs limité à une taille maximale de 100 Mo. Le processus de chargement d'une pièce jointe sur la plateforme peut nécessiter un certain temps, veuillez à ne pas "rafraîchir" la page ou interrompre le processus. Enfin les fichiers d'une même demande ne peuvent pas être nommés de manière identique.

7. À tout moment de l'encodage de votre demande d'accord de principe sur projet, vous pouvez sauvegarder la demande en cours :

- Soit via le bouton « Actions » - Sauvegarder en partie supérieure droite de votre écran :

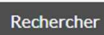


- Soit en bas de page de chaque onglet :

8. Lorsque vous quittez l'application et vous connectez à nouveau, vous pouvez accéder à la/les demandes d'accord(s) de principe sur projet(s) sauvegardées via l'onglet « Tableau de bord des candidatures » disponible en page d'accueil de l'application.



9. Cliquez sur le bouton de l'onglet « Tableau de bord des candidatures ». L'écran suivant s'affiche :

En cliquant sur le bouton  l'application affiche par défaut la/les candidature(s) de votre Pouvoir Organisateur. La/les référence(s) de la/des candidature(s) est/sont préfixée(s) d'un numéro spécifiant l'appel à projets correspondant (Premier appel à projets : PIE_1_202XXXXXX, Deuxième appel à projets : PIE_2_202XXXXXX ..).

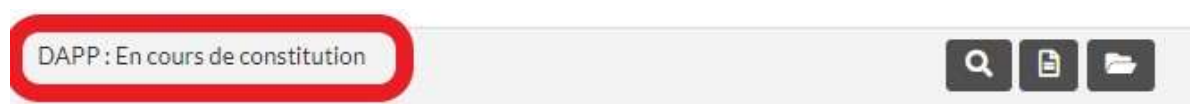
Sélectionnez dans le listing du tableau de bord des candidatures la candidature pour laquelle vous avez ouvert une demande d'accord de principe sur projet

Liste des candidatures

Résultat(s) 21 à 27 sur 27 élément(s) Afficher 10 résultats Filtres :

▲ Référence	▲ Fase implantation	▲ Nom de l'implantation	▲ Objet des travaux	▲ Statut	▲ Score	▲ Montant provisoire de la subvention	▲ Actions
-------------	---------------------	-------------------------	---------------------	----------	---------	---------------------------------------	-----------

La demande d'accord de principe sur projet précédemment ouverte est reprise sous le statut « DAPP en cours de constitution »



10. Sélectionnez la ligne correspondante à la candidature pour laquelle vous souhaitez poursuivre la demande d'accord de principe sur projet et cliquez sur le bouton « Consulter les DAPP »



. Les informations de l'implantation s'affichent ainsi que la demande d'accord de principe sur projet en cours en bas de la page.

Accueil > Accord de principe sur projet

ACCORD DE PRINCIPE SUR PROJET

Pouvoir organisateur:	1138	Etablissement:	5865	Implantation:	9558
-----------------------	------	----------------	------	---------------	------

Informations

Pouvoir organisateur	1138 - Ville de Liège - Echevinat de l'Instruction publique
Adresse du pouvoir organisateur	Quai de la Bette, 10 4000, LIEGE
Etablissement	5865 - Ecole "La Colline de l'Eveil"
Adresse de l'établissement	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE
Réseau	Subventionné communal
Implantation	9558 - ECOLE FOND.ENS.SPEC.COMMUNAL
Adresse implantation	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE

Liste des demandes DAPP

▲ Référence	▲ Statut	▲ Objet des travaux	▲ Date soumission	▲ Actions
PIE_4_202400218_DAPP_1	En cours de constitution	TEST Primaire spécialisé PO 1138		 

[+ Introduire une demande](#)

Vous pouvez soit consulter la demande d'accord de principe sur projet en cliquant sur le bouton

 soit poursuivre l'encodage en cliquant sur le bouton  de la colonne « Actions ».

1.3. Déléguer l'encodage d'une demande d'accord de principe sur projet à un tiers

L'application permet à un Pouvoir Organisateur de déléguer l'encodage de certains onglets d'une demande d'accord de principe sur projet à un tiers. Par tiers, il y a lieu de comprendre un architecte indépendant, un bureau d'études ... soit un intervenant externe au Pouvoir Organisateur.

Cette fonction de délégation implique que :

- l'action de délégation d'encodage ne peut être réalisée qu'à l'initiative d'un Pouvoir Organisateur et par un utilisateur disposant de la permission de Validateur PO.²
- le tiers concerné par la délégation devra disposer d'un accès à l'application.

Pour déléguer, vous devez effectuer les actions suivantes :

1. Rendez-vous dans la demande d'accord de principe sur projet à déléguer via votre « Tableau de bord des candidatures » (cf. supra). Ouvrez la demande d'accord de principe sur projet en édition

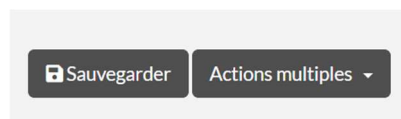
en utilisant le bouton .



Tableau de bord des candidatures (Tableau des demandes DAPP) :

Référence	Statut	Objet des travaux	Date soumission	Actions
PIE_4_202400218_DAPP_1	En cours de constitution	TEST Primaire spécialisé PO 1138		  

2. Avant de déléguer l'encodage, il est conseillé d'effectuer une sauvegarde de la demande d'accord de principe sur projet. Cliquez sur le bouton « Sauvegarder » en bas de l'une des pages des onglets de la demande d'accord de principe sur projet.



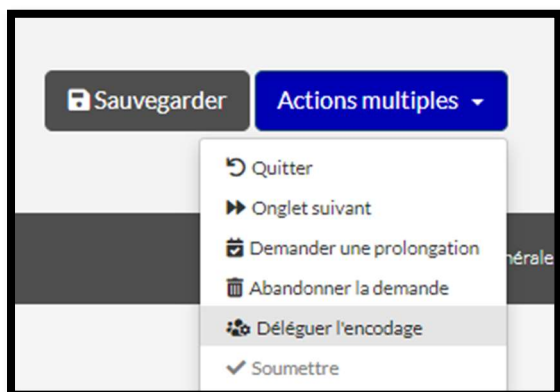
L'application affiche un message de sauvegarde des données

3. Vous pouvez à présent déléguer l'encodage à partir de la demande d'accord de principe sur projet en cours :

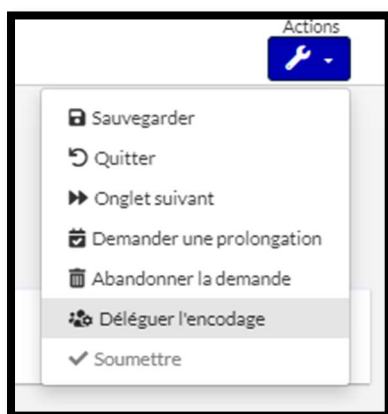
² Les permissions possibles dans la plateforme électronique sont :

- A. Validateur PO : Cette permission permet un accès à l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme (En substance : Ouvrir un dossier de demande d'accord de principe sur projet, encoder une demande d'accord de principe sur projet, déléguer à un bureau d'études externe l'encodage de données, valider une demande d'accord de principe sur projet et la soumettre, lire la demande d'accord de principe sur projet une fois soumise)
- B. Opérateur dirigeant PO : Cette permission permet un accès à l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme à l'exception de la fonction « Soumettre la demande d'accord de principe sur projet »
- C. Opérateur PO : Cette permission permet un accès à l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme à l'exception des fonctions « Soumettre une demande d'accord de principe sur projet » et « Déléguer une demande d'accord de principe sur projet à un opérateur délégué »
- D. Opérateur délégué (réservée à un intervenant tiers) : Cette permission permet un encodage partiel de données, sur base d'une délégation du Pouvoir Organisateur dans la plateforme

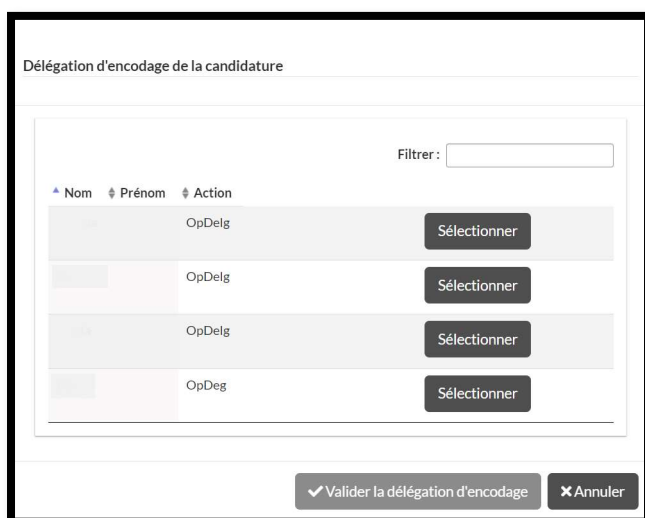
Soit via le bouton « Actions multiples » -> Déléguer l'encodage en bas de page de l'un des onglets.



Soit via le bouton « Actions » -> Déléguer l'encodage en partie supérieure droite d'un des onglets.



4. L'écran suivant s'affiche. Il reprend le/le(s) tiers affilié à votre Pouvoir Organisateur.



5. Sélectionnez dans la fenêtre le tiers auquel vous souhaitez déléguer l'encodage via le bouton « Sélectionner ».

6. Un sous-menu s'affiche. Complétez les informations sollicitées et cliquez sur le bouton « Valider la délégation d'encodage ».

The form is titled "IDENTIFICATION ÉTABLISSEMENT/IMPLANTATION". It contains the following fields:

- Nom bureau étude (*)
- Le bureau d'étude est-il belge ? (*) ☐
- Pays (*) Belgique
- Rue (*)
- Numéro (*)
- Boite
- Code postal (*)
- Localité (*)

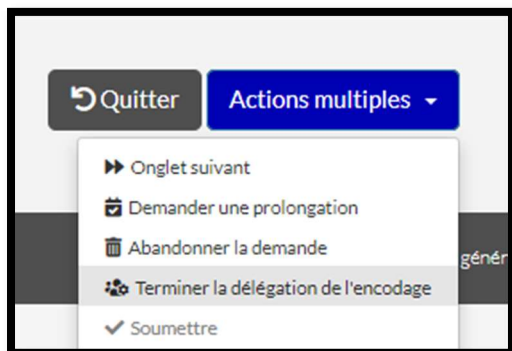
At the bottom right, there are two buttons: "✓ Valider la délégation d'encodage" and "✕ Annuler".

7. Un message s'affiche en partie supérieure droit de votre écran. Ce message vous confirme que la candidature a été sauvegardée et déléguée.

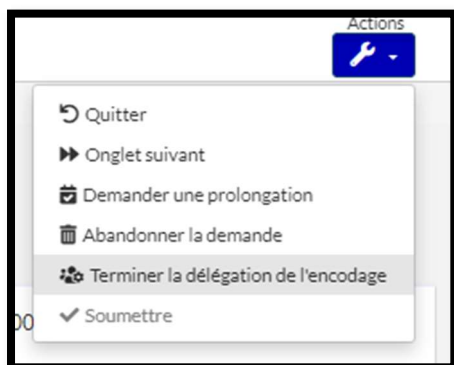


8. La demande d'accord de principe sur projet en cours reste affichée mais il n'est plus possible, en tant que Pouvoir Organisateur, de la modifier. Vous pouvez toutefois, à tout moment, terminer la délégation d'encodage à partir de la demande d'accord de principe sur projet en cours :

Soit via le bouton « Actions multiples » -> Terminer la délégation d'encodage en bas de page de l'un des onglets.



Soit via le bouton « Actions » -> Terminer la délégation d'encodage en partie supérieure droite d'un des onglets.



1.4. Compléter, encoder une demande d'accord de principe sur projet déléguée par un Pouvoir Organisateur

1. Afin de compléter, encoder une/des demande(s) d'accord(s) de principe sur projet(s) déléguée(s) par un Pouvoir Organisateur en tant que tiers vous devez tout d'abord vous connecter à l'application.
2. Sur votre page d'accueil consultez l'onglet « Tableau de bord des candidatures ».



3. La page suivante s'affiche.

TABLEAU DE BORD DES CANDIDATURES					
Région / Province	--sélectionnez--				
Code postal PO		Commune PO		Appels	--sélectionnez--
FASE PO		Nom PO		Statut FO	--sélectionnez--
FASE Etablissement		Nom établissement			
FASE Implantation		Numéro de dossier			
<button>Rechercher</button>					

Rechercher

En cliquant sur le bouton , l'application affiche par défaut la/le(s) demande(s) d'accord(s) de principe sur projet(s) pour la/lesquelle(s) vous avez été délégué. Vous pouvez également utiliser les différents filtres afin d'affiner votre recherche dans la mesure où plusieurs Pouvoirs Organisateurs vous ont délégué des demandes d'accords de principe sur projets.

Liste des candidatures

Résultat(s) 1 à 3 sur 3 élément(s)

Filtrer:

❖ Référence	❖ Fase implantation	❖ Nom de l'implantation	❖ Province	❖ FPO	❖ Objet des travaux	❖ Statut	❖ Actions
PIE_4_202400218	9558	Primaire spécialisé PO 1138 OAE1	LIEGE	CECP	TEST Primaire spécialisé PO 1138	DAPP : En cours de constitution	 

4. Vous pouvez soit consulter la candidature via le bouton:



soit ouvrir la page de la demande d'accord de principe sur projet via le bouton:



Ce dernier bouton affiche les informations de l'implantation scolaire ainsi qu'en bas de page la liste des demandes d'accords de principe sur projets.

Informations

Pouvoir organisateur	1138 - Ville de Liège - Echevinat de l'Instruction publique
Adresse du pouvoir organisateur	Quai de la Batte, 10 4000, LIEGE
Etablissement	5865 - Ecole "La Colline de l'Eveil"
Adresse de l'établissement	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE
Réseau	Subventionné communal
Implantation	9558 - ECOLE FOND.ENS.SPEC.COMMUNAL
Adresse implantation	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE

Liste des demandes DAPP

❖ Référence	❖ Statut	❖ Objet des travaux	❖ Date soumission	❖ Actions
PIE_4_202400218_DAPP_1	En cours de constitution	TEST Primaire spécialisé PO 1138		 

5. Vous pouvez soit uniquement consulter la demande d'accord de principe sur projet via le bouton :



Soit compléter/encoder la demande d'accord de principe sur projet via le bouton de la colonne « Actions » :



Ce dernier bouton affiche la demande d'accord de principe sur projet et les différents onglets de celle-ci :

Accueil > Accord de principe sur projet

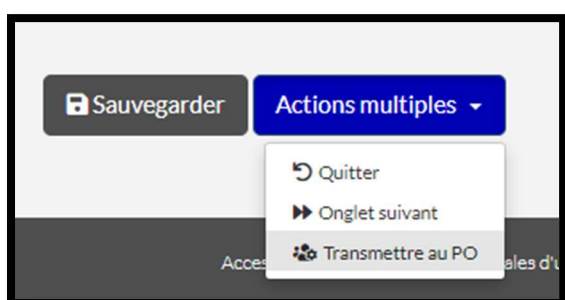
ACCORD DE PRINCIPE SUR PROJET

Pouvoir organisateur:	1138	Etablissement:	5865	Implantation:	9558	Référence DAOE:	PIE_4_202400218
-----------------------	------	----------------	------	---------------	------	-----------------	-----------------

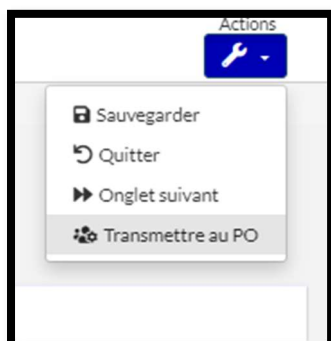
Identification établissement/implantation
Identification des travaux
Éligibilité
Engagement
Valorisation de l'Etat du Bâtiment
Priorisation
Subvention
Pièces jointes
Récapitulatif

6. Lorsque vous avez terminé de compléter/encoder la demande d'accord de principe sur projet en cours, vous pouvez transmettre la demande au Pouvoir Organisateur qui vous a désigné :

Soit via le bouton « Actions multiples » -> Transmettre au PO en bas de page de l'un des onglets.



Soit via le bouton « Actions » -> Transmettre au PO en partie supérieure droite d'un des onglets.



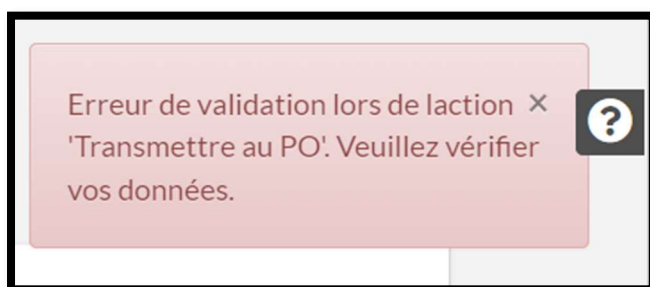
7. L'écran suivant s'affiche. Il reprend le récapitulatif de vos coordonnées.



Cliquez sur le bouton « Transmettre au PO »

✓ Transmettre au PO

Le message suivant peut apparaître en partie supérieure droite de votre écran

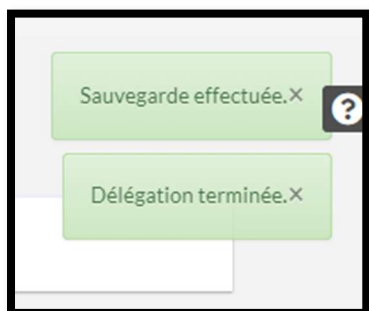


Ce message signifie que certaines données des onglets n'ont pas été entièrement complétées/encodées ou erronément complétées par vos soins.

Parcourez les différents onglets et vérifiez vos données. L'application affiche par une croix rouge les données erronées comme indiqué dans l'exemple suivant :



8. Si toutes les données nécessaires ont été dument complétées/encodées, l'application affiche un message vous indiquant que la demande a été sauvegardée et que la délégation est terminée.



9. La demande d'accord de principe sur projet en cours reste affichée mais il n'est plus possible, en tant qu'opérateur délégué (tiers), de la modifier.

10. La demande d'accord de principe sur projet en cours peut à présent être complétée ou soumise par le Pouvoir Organisateur qui vous a désigné.

1.5.Solliciter une demande de prolongation de délai d'introduction d'une demande d'accord de principe sur projet

L'application permet à votre Pouvoir Organisateur de solliciter une demande de prolongation de délai pour l'introduction de votre demande d'accord de principe sur projet.

1. Connectez-vous à la plateforme et cliquez sur « Tableau de bord des candidatures » en partie supérieure gauche de la page d'accueil.

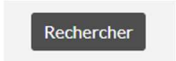


2. La page suivante s'affiche.

TABLEAU DE BORD DES CANDIDATURES

Région / Province	--sélectionnez--	Commune PO		Appels	--sélectionnez--
Code postal PO		Nom PO		Statut FO	--sélectionnez--
FASE PO		Nom établissement			
FASE Etablissement		Numéro de dossier			
FASE Implantation					

Rechercher

Cliquez sur le bouton  en bas de page. L'application affiche par défaut l'ensemble des candidatures de votre Pouvoir Organisateur.

3. Sélectionnez la ligne correspondante à la candidature pour laquelle vous souhaitez solliciter une prolongation de délai d'introduction de votre demande d'accord de principe sur projet et cliquez



sur le bouton « Consulter les DAPP ». Les informations de l'implantation s'affichent ainsi que la demande d'accord de principe sur projet en cours en bas de la page.

Accueil > Accord de principe sur projet

ACCORD DE PRINCIPE SUR PROJET

Pouvoir organisateur:	1138	Etablissement:	5865	Implantation:	9558
-----------------------	------	----------------	------	---------------	------

Informations

Pouvoir organisateur	1138 - Ville de Liège - Echevinat de l'Instruction publique
Adresse du pouvoir organisateur	Quai de la Batte, 10 4000, LIEGE
Etablissement	5865 - Ecole "La Colline de l'Éveil"
Adresse de l'établissement	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE
Réseau	Subventionné communal
Implantation	9558 - ECOLE FOND.ENS.SPEC.COMMUNAL
Adresse implantation	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE

Liste des demandes DAPP

Référence	Statut	Objet des travaux	Date soumission	Actions
PIE_4_202400218_DAPP_1	En cours de constitution	TEST Primaire spécialisé PO 1138		 

+ Introduire une demande

4. Ouvrez la demande d'accord de principe sur projet en édition en utilisant le bouton .

Liste des demandes DAPP

Référence	Statut	Objet des travaux	Date soumission	Actions
PIE_4_202400218_DAPP_1	En cours de constitution	TEST Primaire spécialisé PO 1138		  

5. La demande d'accord de principe sur projet s'affiche et les différents onglets de celle-ci.

Accueil > Accord de principe sur projet

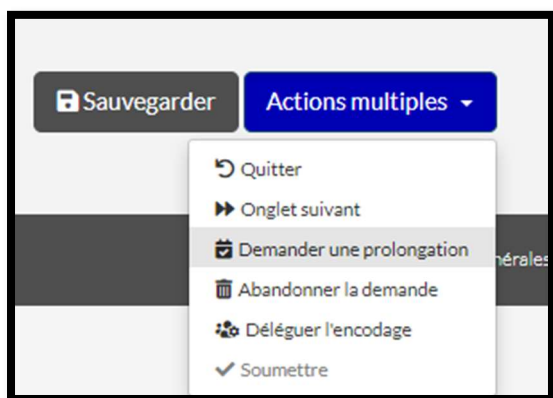
ACCORD DE PRINCIPE SUR PROJET

Pouvoir organisateur: 1138 Etablissement: 5865 Implantation: 9558 Référence DAOE: PIE_4_202400218

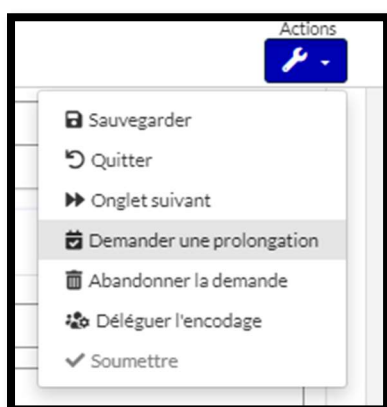
Identification établissement/implantation Identification des travaux Éligibilité Engagement Valorisation de l'Etat du Bâtiment Priorisation Subvention Pièces jointes Récapitulatif

6. La demande de prolongation de délai peut être effectuée :

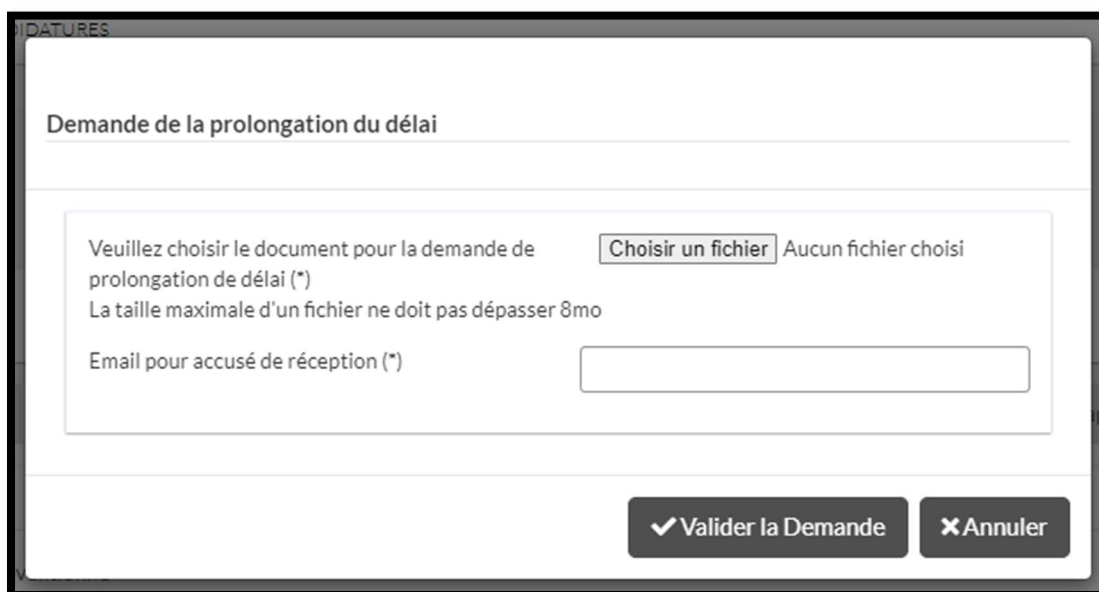
Soit via le bouton « Actions multiples » -> Demander une prolongation en bas de page de l'un des onglets.



Soit via le bouton « Actions » -> Demander une prolongation en partie supérieure droite d'un des onglets.



7. L'application affiche la fenêtre suivante :



The screenshot shows a web application window titled 'SIGNATURES'. Inside, there is a section titled 'Demande de la prolongation du délai'. Below this title, there is a text area with the following instructions: 'Veuillez choisir le document pour la demande de prolongation de délai (*)' and 'La taille maximale d'un fichier ne doit pas dépasser 8mo'. To the right of this text is a button labeled 'Choisir un fichier' and the text 'Aucun fichier choisi'. Below the text area is an input field for 'Email pour accusé de réception (*)'. At the bottom right of the window are two buttons: '✓ Valider la Demande' and '✗ Annuler'.

Cliquez sur le bouton « Choisir un fichier » en vue d'annexer les motivations relatives à votre demande de prolongation de délai d'introduction de votre demande d'accord de principe sur projet



This screenshot is identical to the one above, but it features a large red arrow pointing downwards towards the 'Choisir un fichier' button, highlighting it as the next step in the process.

Choisissez le fichier à annexer. **La taille maximale du fichier est de 8 Mo.** Une fois votre fichier ajouté spécifiez l'adresse e-mail à laquelle vous souhaitez recevoir l'accusé de réception de votre demande de prolongation

Cliquez enfin sur le bouton « Valider la demande »

L'application indique que la demande de prolongation a été effectuée avec succès.

Un courriel de confirmation de dépôt est envoyé à l'adresse précédemment indiquée. Ce courriel comporte en pièce jointe le fichier que vous avez annexé à votre demande.

La demande de prolongation est consultable dans les documents officiels sur la plateforme.

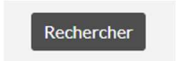
Afin de consulter celle-ci :

8. Connectez-vous à la plateforme et cliquez sur « Tableau de bord des candidatures » en partie supérieure gauche de la page d'accueil.



9. La page suivante s'affiche.

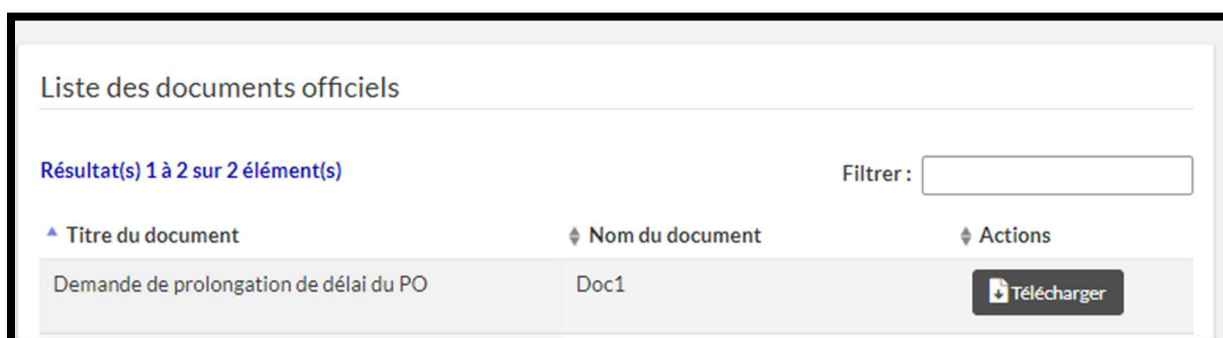


Cliquez sur le bouton  en bas de page. L'application affiche par défaut l'ensemble des candidatures de votre Pouvoir Organisateur (si aucun champ de recherche n'est complété).

10. Sélectionnez la ligne correspondante à la candidature pour laquelle vous avez sollicité une prolongation de délai d'introduction de votre demande d'accord de principe sur projet et cliquez sur



le bouton « Consulter les documents officiels ». Les documents officiels s'affichent dont votre demande de prolongation de délai



Liste des documents officiels		
Résultat(s) 1 à 2 sur 2 élément(s)		
Titre du document	Nom du document	Actions
Demande de prolongation de délai du PO	Doc1	

L'application permet de télécharger le fichier qui a été associé à votre demande de prolongation de délai.

Votre demande est transmise à l'administration.

1.6. Soumettre une demande d'accord de principe sur projet

1. Connectez-vous à la plateforme et cliquez sur « Tableau de bord des candidatures » en partie supérieure gauche de la page d'accueil.



2. La page suivante s'affiche.

Cliquez sur le bouton  en bas de page. L'application affiche par défaut l'ensemble des candidatures de votre Pouvoir Organisateur (si aucun champ de recherche n'est complété).

3. Sélectionnez la ligne correspondante à la candidature pour laquelle vous souhaitez soumettre votre demande d'accord de principe sur projet et cliquez sur le bouton « Consulter les DAPP »



. Les informations de l'implantation s'affichent ainsi que la demande d'accord de principe sur projet en cours en bas de la page.

Accueil > Accord de principe sur projet

ACCORD DE PRINCIPLE SUR PROJET

Pouvoir organisateur:	1138	Etablissement:	5865	Implantation:	9558
-----------------------	------	----------------	------	---------------	------

Informations

Pouvoir organisateur	1138 - Ville de Liège - Echevinat de l'Instruction publique
Adresse du pouvoir organisateur	Quai de la Batte, 10 4000, LIEGE
Etablissement	5865 - Ecole "La Colline de l'Eveil"
Adresse de l'établissement	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE
Réseau	Subventionné communal
Implantation	9558 - ECOLE FOND.ENS.SPEC.COMMUNAL
Adresse Implantation	Boulevard Ernest Solvay, 244 4000, LIEGE

Liste des demandes DAPP

✚ Référence	✚ Statut	✚ Objet des travaux	✚ Date soumission	✚ Actions
PIE_4_202400218_DAPP_1	En cours de constitution	TEST Primaire spécialisé PO 1138		

[+ Introduire une demande](#)

4. Ouvrez la demande d'accord de principe sur projet en édition en utilisant le bouton

Liste des demandes DAPP

✚ Référence	✚ Statut	✚ Objet des travaux	✚ Date soumission	✚ Actions
PIE_4_202400218_DAPP_1	En cours de constitution	TEST Primaire spécialisé PO 1138		

5. La demande d'accord de principe sur projet s'affiche et les différents onglets de celle-ci.

Accueil > Accord de principe sur projet

ACCORD DE PRINCIPLE SUR PROJET

Pouvoir organisateur:	1138	Etablissement:	5865	Implantation:	9558	Référence DAOE:	PIE_4_202400218
-----------------------	------	----------------	------	---------------	------	-----------------	-----------------

Identification établissement/implantation

Identification des travaux

Éligibilité

Engagement

Valorisation de l'Etat du Bâtiment

Priorisation

Subvention

Pièces jointes

Récapitulatif

6. Dans le menu des différents onglets de l'écran principal de demande d'accord de principe, cliquez sur l'onglet « Récapitulatif ».

Pouvoir organisateur:	1138	Etablissement:	5865	Implantation:	9558	Référence DAOE:	PIE_4_202400218
-----------------------	------	----------------	------	---------------	------	-----------------	-----------------

Récapitulatif

Identification établissement/implantation

Identification des travaux

Éligibilité

Engagement

Valorisation de l'Etat du Bâtiment

Priorisation

Subvention

Pièces jointes

Récapitulatif

Informations sur la demande d'Accord de principe sur Projet

Référence	PIE_4_202400218_DAPP_1
Statut	En cours de constitution

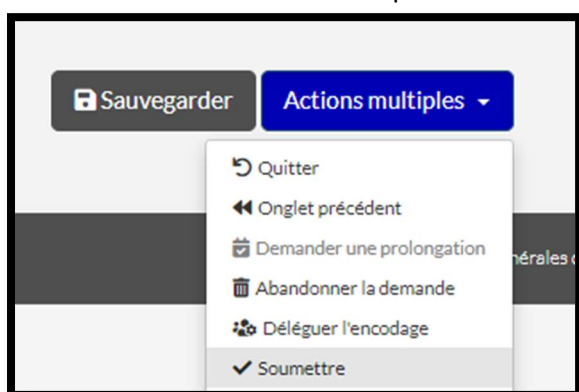
L'onglet reprend l'ensemble des données de votre demande d'accord de principe sur projet. Vérifiez que l'ensemble des données encodées sont correctes.

7. Dès vos données vérifiées, cochez la case « Je confirme que toutes les données renseignées sont correctes avant de soumettre ma demande » en bas de cette page récapitulative. Si cette case n'est pas activée, il ne vous sera pas possible de soumettre la demande d'accord de principe sur projet.

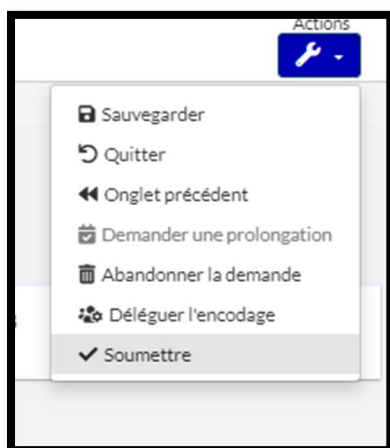
☒ Je confirme que toutes les données renseignées sont correctes avant de soumettre ma demande.(*)

8. Soumettez votre demande d'accord de principe sur projet :

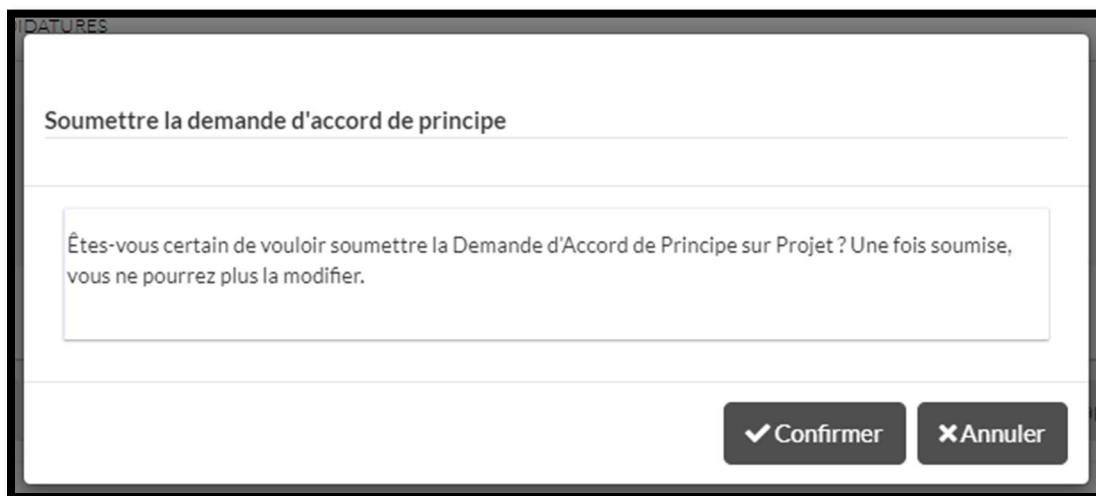
Soit via le bouton « Actions multiples » -> Soumettre en bas de page du récapitulatif.



Soit via le bouton « Actions » -> Soumettre en partie supérieure droite du récapitulatif.



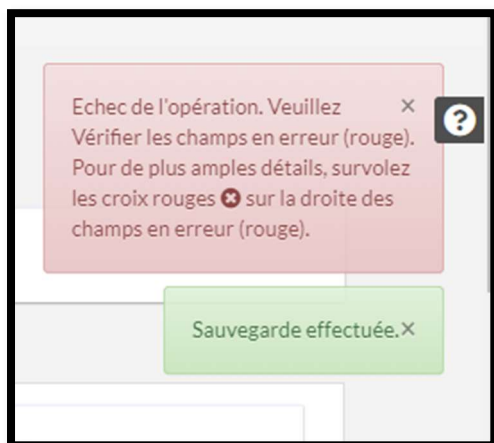
9. La page suivante s'affiche et vous rappelle qu'une fois soumise la demande d'accord de principe sur projet ne pourra plus être modifiée.



Modal window titled "Soumettre la demande d'accord de principe". The message inside reads: "Êtes-vous certain de vouloir soumettre la Demande d'Accord de Principe sur Projet ? Une fois soumise, vous ne pourrez plus la modifier." At the bottom right, there are two buttons: "✓ Confirmer" and "✗ Annuler".

10. Si vous estimez que la demande peut être soumise cliquez sur le bouton « Confirmer ».

Le message suivant peut éventuellement apparaître en partie supérieure droite de votre écran. Ce message vous signifie soit que certaines données de votre demande d'accord de principe sur projet n'ont pas été complétées ou erronément complétées, soit que certaines pièces jointes obligatoires n'ont pas été annexées à la demande. Parallèlement, l'application effectue une sauvegarde de votre demande.



Two overlapping notification boxes. The top one is red and contains the text: "Echec de l'opération. Veuillez Vérifier les champs en erreur (rouge). Pour de plus amples détails, survolez les croix rouges ✗ sur la droite des champs en erreur (rouge)." The bottom one is green and contains the text: "Sauvegarde effectuée. ✗". Both boxes have a close button (✗) in the top right corner.

Parcourez les différents onglets de l'application. L'application indique d'une croix rouge les données manquantes ou erronées comme sur l'exemple ci-dessous :

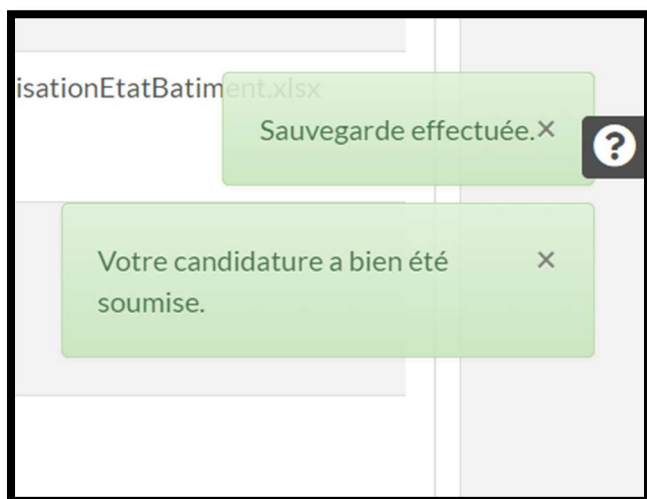


Form titled "Identification des travaux". It contains three fields:

- "Localisation des travaux à l'adresse de l'implantation ? (*)" with a dropdown menu showing "Oui".
- "N° de cadastre (*)" with a text input field containing "FOREST 1 DIV A58n8".
- "Droit réel sur le bâtiment et/ou le terrain ? (*)" with a dropdown menu showing "--sélectionnez--". This field has a red border and a red cross icon (✗) in the top right corner.

Complétez ou corrigez les données manquantes ou erronées. Complétez, le cas échéant, les pièces jointes de la demande d'accord de principe sur projet (Remarque importante : lorsque des pièces jointes obligatoires sont manquantes il n'y a pas de croix rouge l'indiquant mais cela engendre aussi le message d'échec de l'opération de soumission de la candidature). Recommencez le processus de soumission.

11. Si toutes les données de la demande d'accord de principe sur projet sont complètes, l'application affiche un message vous confirmant que votre candidature a été sauvegardée et soumise.



12. Parallèlement, un courriel vous confirmant le dépôt de la demande d'accord de principe sur projet parviendra à la personne de contact pour le projet. Il comprendra le récapitulatif de votre demande d'accord de principe sur projet.

13. Vous pouvez également consulter le « Tableau de bord des candidatures ». La demande d'accord de principe sur projet apparaîtra avec le statut « DAPP – Envoyé à l'administration ».

Liste des candidatures

Résultat(s) 1 à 7 sur 7 élément(s)

Filtrer:

Référence	Fase implantation	Nom de l'implantation	Province	FPO	Objet des travaux	Statut	Montant provisoire de la subvention	Actions
PIE_1_202400172						DAPP : Envoyé à l'administration		Rechercher Imprimer Partager

2. SUPPORTS TECHNIQUES

Si vous rencontrez un **problème technique** par rapport à la plateforme vous pouvez contacter :

- Par courriel à l'adresse support@etnic.be + copie à l'adresse pie@cfwb.be ;
- Par téléphone, du lundi au vendredi, entre 8h00 et 17h00 au 02/800.10.10.

Si vous avez une question sur le **contenu de votre demande d'accord de principe sur projet**, veuillez contacter le service régional ou l'architecte éventuellement en charge de votre dossier au sein de l'administration :

- Régionale de Bruxelles/Brabant Wallon : Mme Barbara DARTSCH au 02/413.27.66 - Barbara.DARTSCH@cfwb.be ;
- Régionale du Hainaut : Mme Sylvie ROGIEN au 065/55.55.86 - Sylvie.ROGIEN@cfwb.be ;
- Régionale de Liège : M Riccardo Albanesi au 04/254.98.36 – Riccardo.albanesi@cfwb.be ;
- Régionale Namur/Luxembourg : Mme Véronique DELHEUSY au 081/82.51.05 - Veronique.DELHEUSY@cfwb.be.

Si vous rencontrez une difficulté d'encodage de vos données dans la plateforme, veuillez contacter :

- Par courriel à l'adresse pie@cfwb.be ;
- Par téléphone, en cas de besoin, du lundi au vendredi, entre 9h30 et 12h00 :
 - Monsieur Jérôme LEBON au 063/ 38 16 39 ;
 - Monsieur David BERNARD au 02/ 278 42 38 ;
 - Monsieur Alexandre CROSSET au 04/ 254 67 01.